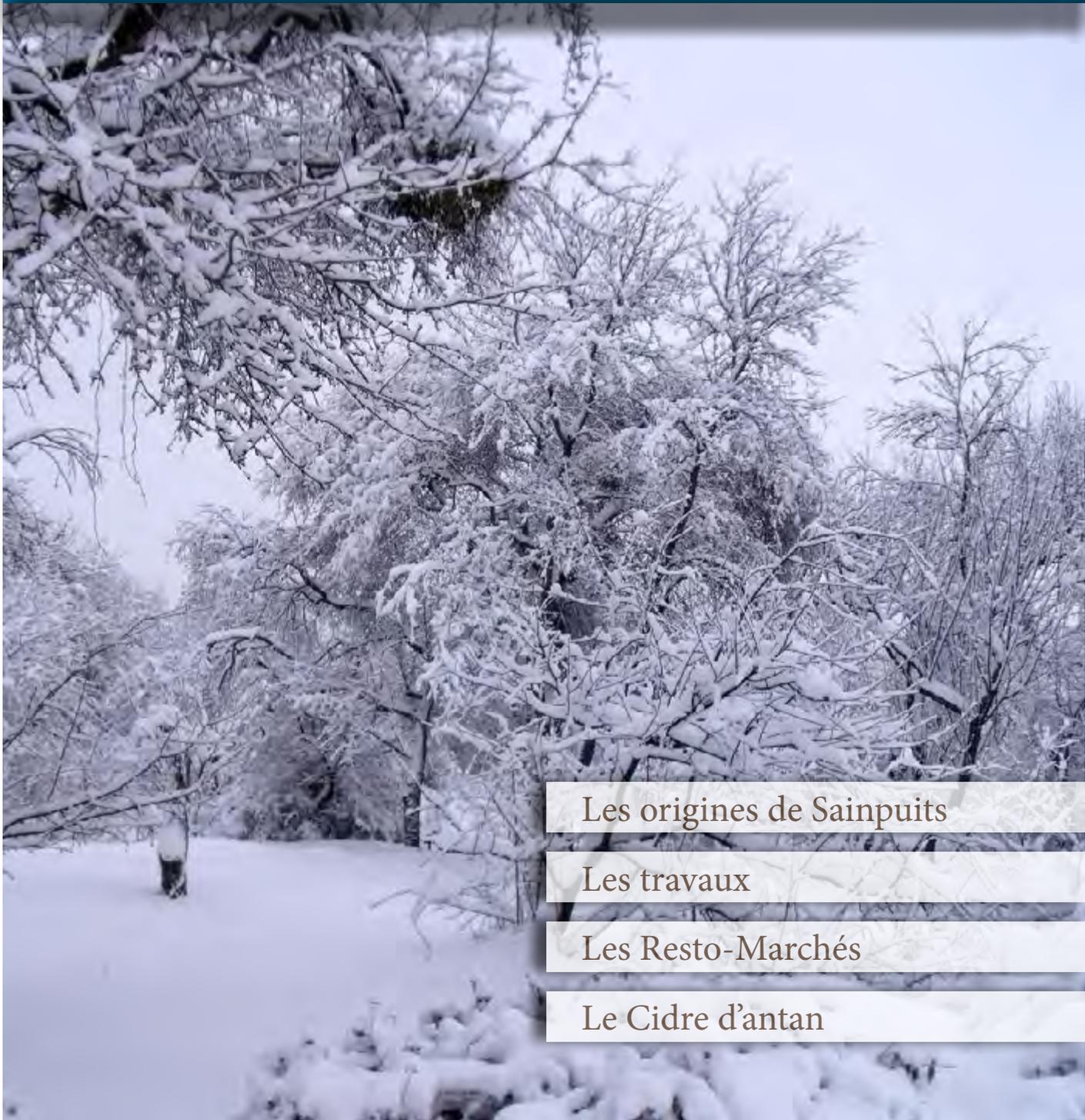


Le Sanépuisien

Bulletin municipal de Sainpuits

N° 4

Décembre 2015



Les origines de Sainpuits

Les travaux

Les Resto-Marchés

Le Cidre d'antan

L'ÉDITO DU MAIRE

EN cette fin d'année, il est d'usage de faire un point sur les événements marquants qui se sont déroulés. Vous découvrirez dans les pages de notre nouveau numéro beaucoup d'informations sur ce qui s'est passé à Sainpuits. Ce deuxième semestre a été marqué par des décisions politiques importantes qui impacteront notre commune. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui visait à faire disparaître le modèle politique de nos villages a été fort heureusement largement amendée suite à une très forte mobilisation nationale. Vous aviez pu remarquer la marque noire placée en travers des panneaux d'entrée et de sortie du village qui symbolisait notre mort programmée. La fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté en une nouvelle grande région comptera 2,8 millions d'habitants sur 47 700 km². Les élections des 6 et 13 décembre ont élu un nombre de conseillers régionaux égal à la somme des deux anciens conseils.

LES principales nouvelles compétences de la région concernent le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées et les transports, y compris les transports scolaires et le tourisme. Le projet de fusion de notre communauté de communes avec ses voisines afin de renforcer sa position vis-à-vis des bailleurs de fonds européens et d'harmoniser un certain nombre de règles de fonctionnement au sein de notre territoire nous ouvrira de nouvelles perspectives de développement et permettra de maintenir une certaine qualité de vie dans nos campagnes. Cette nouvelle organisation territoriale qui est une évolution nécessaire aurait sans doute pu être effectuée de façon plus pédagogique. Cela aurait sans aucun doute facilité sa compréhension et l'importance des



“
Ce deuxième semestre a été marqué par des décisions politiques importantes qui impacteront notre commune.”

améliorations attendues. C'est là mon seul regret car toute réforme a besoin d'être comprise pour être appliquée positivement.

POUR ce qui concerne notre village, vous avez pu remarquer que des travaux d'amélioration du cadre de vie ont été réalisés. La place « blanche » est maintenant terminée. Elle accueillera une aire de covoiturage qui, je l'espère, rendra service à tous ceux qui veulent se déplacer. Elle symbolise également notre participation à la lutte contre les modifications climatiques. Une information pratique sur le fonctionnement de ce nouveau moyen de déplacement sera très prochainement disponible.

D'AUTRES projets sont en cours qui viseront à améliorer également la vie des Sanépuisiens. Je veux citer, entre autres, la possibilité d'utiliser les bus scolaires pour se rendre à Saint-Sauveur ou à Toucy (en étude depuis plus d'un an au Conseil départemental), l'accessibilité de la mairie et des différents bâtiments publics, la recherche d'activités commerciales et/ou de services à implanter dans le centre bourg et l'arrivée tant attendue du haut débit pour tous. En cette fin d'année troublée par des événements tragiques, je tiens à vous présenter à tous des vœux de bonheur, de solidarité et de bien vivre ensemble. Que 2016 apporte à chacun d'entre vous de belles satisfactions !

Xavier Parent



La cérémonie
des vœux du maire
aura lieu
dimanche 17 janvier 2016
à 10 h 00 à la salle des fêtes.

Vœux du conseil municipal

C'EST avec l'espoir d'une nouvelle année plus sereine que tout le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur. L'année écoulée fut porteuse de sombres heures où le spectre de l'intolérance nous amène à nous poser des questions pour l'avenir. Notre détermination est inscrite sur le fronton des mairies : Liberté, Égalité, Fraternité. À partir de ces valeurs exprimées depuis la fondation de notre république notre comportement ne souffrira ni la peur ni un changement de notre mode de vie que la tyrannie voudrait nous imposer.

LES INNOCENTES victimes des attentats perpétrés avec les ingrédients de la lâcheté resteront gravées dans nos cœurs et nos mémoires. Nous partageons avec leur famille et leurs amis notre part de douleur. Notre espoir dans l'avenir sera ce message déjà entendu dans le passé et à transmettre à nos politiques « plus jamais ça ». Après le recueillement il y aura le courage de dire non à l'obscurantisme et au déni de l'autre.

Bonne année à tous.

État civil

En 2015, la mairie a enregistré six naissances, deux mariages et dix décès.

MARIAGES

Gabriel de Couëssin du Boisriou et Claire Poirrier le 25 avril
Paul Meunier et Caroline Laguillaume le 29 août

DÉCÈS

28/02 Madame PORTAL Jacqueline née LAPLAUD
20/05 Madame WATTIAU Jocelyne née CHIFFE
09/06 Monsieur BARREAU Jean-Christophe
12/06 Monsieur CAVOY Gaston
24/06 Monsieur BARDOT Rolland
07/07 Monsieur FAGEAU Gilbert
06/08 Madame MOREAU Jeannine
19/08 Madame BARDOT Jeannine née PICARD
13/10 Monsieur CAVOY Lucien
28/09 Madame LE BAQUER Andrée née HOLLAND

NOTE DE LA RÉDACTION

Vous pouvez constater avec ce numéro un changement de présentation. Nous espérons que cette amélioration visuelle vous plaira. L'introduction de publicités locales nous permettra cette évolution car tout a un coût. C'est pourquoi nous avertissons notre public que nos colonnes sont ouvertes à la promotion de leurs entreprises. Ce journal se veut être un moment d'information, de dialogue et de détente. Le style et l'esprit de cette parution semestrielle resteront les mêmes, c'est notre engagement. Il nous appartient de ne pas vous décevoir.

Jacques BOUZAT

Sommaire

L'édito du maire

P 2

Vœux du Conseil / État civil

P 3

La Communauté de Communes

P 4

Les Resto-Marchés

P 5

Brèves de village

P 6-7

Les Conseils municipaux

P 8-9

Sainpuits : des origines à l'église primitive

P 10-11

Les événements du village

P 12-13

La vie des associations / Saint-Éloi

P 14

Comité des fêtes

P 15

Le cidre d'antan

P 16

Publicité

P 17-18

Loisirs

P 19

Informations pratiques

P 20

Rédaction :
Jacques Bouzat

Éditeur de la publication :
Mairie de Sainpuits

Directeur de la publication :
Xavier Parent

Maquette, mise en page, impression :
Édérès, Cosne-Cours-sur-Loire

La communauté de communes

Les grandes orientations pour 2016

Les projets de services à la population

- Finalisation du parcours de santé entre Thury et Sougères-en-Puisaye
- Extension de la maison de santé de Saint-Amand. Au vu de la fréquentation et à la demande de l'association de gestion un projet de construction de 140 m² d'extension a été décidé.
- Extension de la crèche de Moutiers. La crèche construite en 2001 a vu sa surface augmenter. Ce supplément n'engendre pas d'augmentation de l'accueil (18 enfants par jour) mais apporte une réelle amélioration des conditions d'entrée.
- Amélioration du réseau numérique. Nos services travaillent avec le Conseil départemental compétent dans ce domaine et le propriétaire des réseaux. Ce dossier doit avancer en 2016.

Les projets économiques

- Développement de la Z.I. de Saint-Sauveur. Trois lots sont aménagés dans un premier temps. Le coût de ce projet de 340 000 euros profite d'un bon niveau de subvention, ce qui permet de financer les dépenses lourdes et incontournables d'installation (transformateur, défense incendie, VRD).
- Vente des bâtiments *Pôléthic*. Ce dossier compliqué s'achemine doucement vers une issue : la vente en deux lots du site. Des propositions sont à l'étude. Une activité sur ce site renforcera l'attractivité de la zone industrielle.

Le budget

En parallèle de ces projets structurants et de services, la communauté de communes gère aujourd'hui ces différentes compétences et biens locatifs à travers différents budgets. C'est le cas pour :

- Les ateliers d'art du château de Saint-Amand qui sont loués à des artistes ou des artisans ;
- Les bâtiments de la Briqueterie à Moutiers loués à une société d'évènementiel ;
- Les maisons de Santé de St-Sauveur et St-Amand ;
- Les ordures ménagères et les déchetteries. Confiées au Syndicat Mixte de Puisaye la collecte de OM et la gestion des déchetteries représentent le plus gros poste du budget de la communauté de communes avec 975 000 euros ;
- Le relais de service public ;
- La voirie et l'entretien des accotements.

L'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui possède également aujourd'hui les compétences enfance, jeunesse, loisirs et tourisme participe au budget des associations qui interviennent dans ces secteurs sur notre territoire.

Cette participation financière est versée dans le cadre de contrats (parfois tripartite avec la CAF par exemple). Ainsi l'EPCI envoie des représentants aux conseils d'administration et participe au budget des associations suivantes :

- Centre social et culturel de Saint-Amand-en-Puisaye ;
- Office de Tourisme de Puisaye Nivernaise et des collines de Puisaye Forterre ;
- Crèche Pirouette ;
- Centre de Loisirs Ribambelle.

L'année écoulée a vu l'apparition de dépenses nouvelles et de transferts de compétences des communes. C'est le cas de l'assainissement non collectif et la gestion des milieux aquatiques.

L'exercice de cette nouvelle compétence « rivière » se traduit par une dépense supplémentaire de 20 000 euros. Toutefois l'objectif est d'assainir la situation financière dans un contexte de restrictions budgétaires avec des pertes de DGF (dotation globale de fonctionnement) de 45 000 euros en 2015 et à nouveau de 45 000 euros en 2016.

C'est dans ce contexte que s'ouvre pour 2016 le chantier complexe de la révision du schéma de coopération intercommunale que le conseil communautaire a adopté par délibération le 25 novembre 2015 avec 17 voix *Pour* et 13 voix *Contre*.

Fabrice Gallon



Extension de la maison de santé de Saint-Amand-en-Puisaye



Les Resto-Marchés



C'EST l'histoire d'une rencontre à la terrasse du café du village entre des élus de la municipalité et Amaury Ronceray habitant de Sainpuits. Ce professionnel dynamique tient déjà un laboratoire de fabrication de verrines variées au goût raffiné pour l'apéritif. Il n'en faut pas plus pour engager la conversation sur la valorisation des produits du terroir et de l'artisanat. L'idée *resto-marché* fait son chemin pour aboutir, avec l'aide de la commune, à lancer dès la mi-juillet la réalisation de ce concept.

Le regroupement d'une dizaine d'artisans de produits locaux et frais offre la possibilité de déguster les plats qu'ils créent sur place. Le choix du dimanche à partir de 18 h jusqu'à 23 h dans l'ambiance des chaudes journées de l'été déclenche l'intérêt des curieux. La moyenne de fréquentation atteint plus de 300 personnes et la convivialité devient la règle.

ON S'INSTALLE autour des tables disposées devant les stands où on retrouve des connaissances ou on se fait de nouveaux amis. Les discussions vont bon train tandis que les jeunes du village s'activent en notant les commandes des boissons. On ne déguste pas seulement sur place, on termine à la maison ou on prévoit pour ceux qui terminent leur week-end le nécessaire pour le retour.

Bravo encore à Amaury pour son investissement et son savoir-faire. Avec le soutien de Léa Languillat, créatrice de Diges des *Bijoux à Croquer*, l'équipe règle les problèmes que personne ne soupçonne et permet le bon déroulement des opérations.

COMPLIMENTS à nos artisans et à leur savoir-faire inestimable. Ainsi citons *Antoine Chabin*, spécialiste du boudin noir et du jambon braisé, *Antoine Trotard* venu présenter les fromages et la charcuterie d'Auvergne et du Jura, la conserverie de la Tuilerie, le boulanger de Saints avec ses pâtisseries, *Éric* qui dans son camion prépare des kébabs à tour de bras, *Ping et Pong* avec leurs nems et beignets, le tout arrosé par des cocktails préparés par le sommelier de l'instant, *Cyrille Blanchard* et transportés à la demande par la bande des jeunes : *Thibaut, Thomas, Désirée, Marvin, Céline* et les autres. Les jeunes sont demandeurs et leur présence a donné un souffle nouveau à la manifestation.

L'ANNÉE 2016 sera pour le village le temps de l'artisanat local. Le dynamisme territorial et l'ambition seront pour Sainpuits les ingrédients nécessaires à soutenir les activités en harmonie avec les prestations festives que nous apporte traditionnellement les associations de la commune.

Brèves de village



INTERNET

Grand sujet de préoccupation pour notre village dont la population est répartie par moitié entre le bourg et les hameaux. Comment imaginer une possibilité d'extension ou une implantation d'entreprise sans Internet haut débit ou avoir simplement le droit pour l'habitant de communiquer, s'instruire ou échanger ?

La volonté du conseil municipal associée aux interventions de notre maire (à la radio, au conseil départemental, lors de rencontres avec les parlementaires du département) se heurte à des difficultés pour accélérer le processus d'installation.



Pourquoi ?

L'aménagement numérique est de la responsabilité du département et la réalisation celle des opérateurs. **L'intérêt que porte ces derniers aux installations est fonction du nombre d'habitants et de la densité de la région.**

Conclusion : les opérateurs s'engagent sur les agglomérations de Sens et Auxerre.

Que devient le reste du territoire ?

Une commission départementale a déposé un projet élaboré avec les communautés de communes tenant compte des évolutions techniques des opérateurs. L'engagement financier initial de 5 ans a été porté à 12 ans pour assurer un meilleur déploiement. Le programme concerne la fibre optique et la montée en débit. Le programme de raccordement à la montée en débit pour Sainpuits concernera l'ensemble des lignes avec **un débit compris entre 8 Mo et 12 Mo**. En fonction des choix faits par les communautés de communes, 75 autres communes pourront être ajoutées à la première tranche. Sainpuits étant dans la zone prioritaire depuis 2014, nous espérons que nous verrons le bout du tunnel avant 2019. Notons l'effort du département qui engage 11,4 millions d'euros sur les 41,6 millions prévus apportés par l'État, la communauté de communes et la Région-Europe.

Considérant l'importance que représente pour notre village le numérique, notre attention et notre vigilance seront concrétisées par une information régulière sur le déroulement du projet.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les visites commentées de l'église et de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette se sont déroulées au mois de septembre 2015. L'intérêt porté par les visiteurs venant de l'extérieur est un encouragement pour améliorer le déroulement des visites et devrait être un argument pour créer, grâce aux habitants intéressés par l'histoire du village, une documentation plus riche et adaptée aux visites. Pour cela n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR



La mise à disposition du *columbarium* situé dans le cimetière est maintenant effective ainsi que celle du *jardin du souvenir*. Un règlement a été élaboré. Les familles peuvent le consulter à tout moment à la mairie.

Il concerne l'affectation, les concessions, les transmissions, les renouvellements et les reprises, le dépôt et le retrait des urnes cinéraires, la fermeture des cases, le jardin du souvenir, l'entretien. Le maire, les adjoints dans la limite de leurs délégations, et les employés communaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent règlement.

Le maire, les adjoints dans la limite de leurs délégations, et les employés communaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent règlement.

TRANSPORTS EN COMMUN

Suite à la demande formelle adressée à la Direction des services départementaux pour autoriser les voyageurs à utiliser les cars scolaires, la direction nous indique qu'il sera possible de réaliser ce projet après un vote favorable des conseillers départementaux. L'utilisation des places libres des cars rendrait possible, pour **2 euros par trajet**, l'aller et le retour au marché ou à la Maison de Santé de Saint-Sauveur ou l'accès à Toucy.

22 INTERVENTIONS DES POMPIERS DE SAINPUITS

Sous le commandement du lieutenant Denis Pouillot :

- 12 secours à personnes dont trois personnes décédées ;
- 3 interventions concernant les personnes en difficulté ;
- 1 intervention avec le GRIMP¹ ;
- 5 sorties Incendie dont un feu suite au feu d'artifice ;
- 2 feux de pailles et de friches ;
- 1 feu de compteur électrique (disjoncteur) ;
- 1 feu de bâtiment agricole ;
- 5 interventions diverses concernant principalement des nids d'insectes.

L'amicale des pompiers participe comme chaque année aux colis de Noël pour les personnes âgées dont la distribution a eu lieu le 19 décembre.



¹ Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux

Brèves de village



ENVIRONNEMENT

Le respect de l'environnement n'est pas toujours honoré dans notre village. Ces photos en sont la preuve. C'est toujours avec exaspération que les responsables de la voirie découvrent au petit matin les salissures de la veille. Le maire peut exercer ses prérogatives de police en établissant des procès-verbaux ; il serait navrant d'en arriver à cette extrémité. Ceci est un avertissement aux sans-gêne dont les inconvenances seront dorénavant sanctionnées.



CHAUFFERIE

La réception des travaux a été faite en décembre et la nouvelle chaudière du bâtiment de la mairie est fonctionnelle.

Les avantages qu'elle présente correspondent à des critères économiques, à l'utilisation d'énergie renouvelable (granulés de bois), aux normes de sécurité et à la répartition du chauffage entre les locaux de la mairie, l'école et les appartements locatifs.



NOUVELLE PLACE ET PARKING



Dans le cadre des travaux terminés, la nouvelle place de la boulangerie — dont il reste à déterminer le nouveau nom — sera habilitée au covoiturage.

Les sites Internet de covoiturage mettent en relation des conducteurs ayant des places libres et des passagers recherchant les mêmes trajets. Simple et économique, il suffit de réserver sa place en ligne et voyager moins cher, même en dernière minute. L'inscription est gratuite. Il suffit d'avoir une adresse e-mail et un téléphone mobile.



En outre le maire et ses conseillers envisagent de réaliser à l'arrière plan de cette place un terrain de boules dans le courant de l'année 2016.

CHEMIN DE RANDONNÉE

Le balisage est terminé. Une randonnée inaugurale a regroupé une cinquantaine de personnes par une belle journée d'octobre. Cinq panneaux installés sur le parcours donnent les indications et l'histoire des lieux et des monuments qui font le charme de cette promenade en Forterre. Manège à eau, château des Barres, voie romaine, chapelle Notre-Dame-de-Lorette, église Sainte-Marie-Madeleine sont les points évoqués.



Les conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus de séances

Séance du 22 septembre 2015

• **Installation de la chaufferie** : le maire informe les conseillers de la consultation des entreprises pour l'installation d'une chaufferie.

Le conseil municipal retient pour la maçonnerie l'entreprise **Martin** de Billy-sur-Oisy, pour la peinture l'entreprise **Bailly** de Saint-Sauveur et pour le chauffage l'entreprise **Daguet** de Thury.

Dans le cadre de l'obligation d'un contrôle technique, le conseil accepte à l'unanimité l'offre de **SOCOTEC** pour cette mission pour un montant de 3 648 euros TTC.

• **Place de la boulangerie** : après consultation de quatre entreprises, le conseil retient l'entreprise **TMP** de Moulins-sur-Ouane pour les travaux d'aménagement de la place.

• **Ad'AP (Handicap)** : le conseil municipal demande une prorogation pour déposer l'agenda d'accessibilité programmée et approuve l'étude pour tous les bâtiments de la commune :

- La **salle des fêtes** est déjà accessible ;
- **Église** : une rampe d'accès est installée côté chapelle ;
- **Ancien bureau de poste** : une petite marche sera accolée ;
- **Mairie** : il est envisagé d'installer l'accueil de la mairie au rez-de-chaussée.
Un accès sera aménagé par l'arrière du bâtiment ;
- **École** : l'école sera également accessible par cet accès ;
- **Cantine** : toilettes à réaliser et rampe d'accès ; cela semble compliqué ;
- La **bibliothèque** sera déplacée dans l'ancien bureau de poste.

• **Aménagements de la voirie, lutte contre la vitesse excessive** : des devis ont été réalisés pour l'installation de plateaux surélevés : deux sur la D3 et un en haut de la rue de la Montagne. Une signalisation complémentaire sera faite ; une consultation sera menée avec les riverains.

• **Allocation scolaire** : à l'unanimité, le conseil maintient le versement d'une allocation scolaire de 23 euros à chaque collégien et de 46 euros à chaque étudiant de la classe de seconde à fin d'études (y compris CAP)

• **Indemnité de conseil au receveur des finances publiques** : le conseil refuse le règlement de cette indemnité.

• **Chauffage des logements à la mairie** : la redevance est maintenue pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

• **Comité de fleurissement** : des habitants proposent de faire du bouturage et des semis pour limiter le coût du fleurissement de la commune. Un comité sera composé par des bénévoles et les employés municipaux et ouvert à toutes les personnes intéressées.

• **Commission des hameaux** : une consultation sera organisée avec les habitants de chaque hameau sur les améliorations envisageables.

- Les Barres / La Villeneuve 12 octobre
- Les Bordes / Flassy 19 octobre
- Verrière / Fontaine / Le Buisson / Le Noyer-Vert 2 novembre
- Les Cours. 9 novembre
- Combecy / Les Roses-Petiots / La Forêt-Dardot 16 novembre
- Les Berthelots / Le Mée / La Carouble 23 novembre
- Le Bourg / Les Minerottes / La Madeleine 30 novembre

• **Balisage du chemin de randonnée et visite inaugurale (samedi 31 octobre)** : le balisage du chemin de randonnée « *promenade à Sainpuits dans les vallons de Forterre vers la voie romaine* » a été mis en place par des bénévoles. Une visite inaugurale est prévue samedi 31 octobre 2015.



Les conseils municipaux (suite)

Séance du 26 novembre 2015

• **Révision du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)** : le maire donne lecture du projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) révisé de l'Yonne qui doit être soumis au vote du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à bulletin secret vote : 1 voix *Pour* ; 8 voix *Contre*.

• **Création d'une commune nouvelle** : proposition du conseil municipal de Treigny.

Le maire donne lecture du courrier du conseil municipal de Treigny/Perreuse proposant à la commune de Sainpuits de les rejoindre. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote contre cette proposition.

• **Chaufferie – Travaux supplémentaires** : la décision est suspendue en attendant une réunion complémentaire.

• **Cimetière** : reprise des concessions abandonnées. Le maire informe les membres du conseil municipal que les concessions en état d'abandon peuvent être reprises à l'issue d'une procédure. La commission va répertorier l'ensemble des concessions abandonnées.

• **Tarifs de location de la salle des fêtes en 2016** : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs de location de la salle des fêtes à partir du 1^{er} janvier 2016 :

- Pour les habitants de Sainpuits	200 €
- Non résidents	250 €
- Commerciaux	260 €
- Salle du haut (maximum 19 personnes)	30 €
- Vin d'honneur	85 €
- Réunion commerciale	150 €
- Caution demandée à la remise des clés	200 €

Fixe également à 0,50 € par personne le prix de location de la vaisselle et le prix en cas de casse selon l'état joint. Adopte la convention d'utilisation jointe. La salle a une capacité d'accueil de 110 personnes maximum du vendredi au lundi et doit être rendue propre.

• **Aménagement du territoire numérique** : d'après les informations du Conseil départemental, toutes les lignes sont éligibles avec un débit compris entre 8 et 12 Mo.

• **Rattachement de la communauté de communes au S.D.E.Y.** : le maire donne lecture du courrier du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne informant qu'une communauté de communes ne peut adhérer.

• **Plan local d'urbanisme intercommunal** : constitution d'un comité de pilotage ; la constitution du comité de pilotage est composée de 36 personnes soit 2 élus par commune dont le maire ; M. Florent Caillon se propose. Le conseil municipal accepte la proposition de M. Florent Caillon.

• **Distribution des colis** : prévue la samedi 19 décembre.

• **Affaires diverses** :

- L'élaboration du document unique est en cours ; reste quelques critères sur les risques à analyser.
- Évaluation professionnelle : le support a été transmis au centre de gestion pour avis ; le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à l'application à l'ensemble du personnel.
- Le bureau de vote est établi.
- Tour de table :
 - Les travaux de marquage au sol de la place s'effectueront au printemps ;
 - Les travaux du local qui abritera la future bibliothèque sont commencés ;
 - Le bulletin sera distribué la dernière semaine de décembre ;
 - La pose d'une grille devant la porte de la chapelle est en cours ;
 - Un terrain de boules sera créé l'année prochaine.



Un peu d'histoire

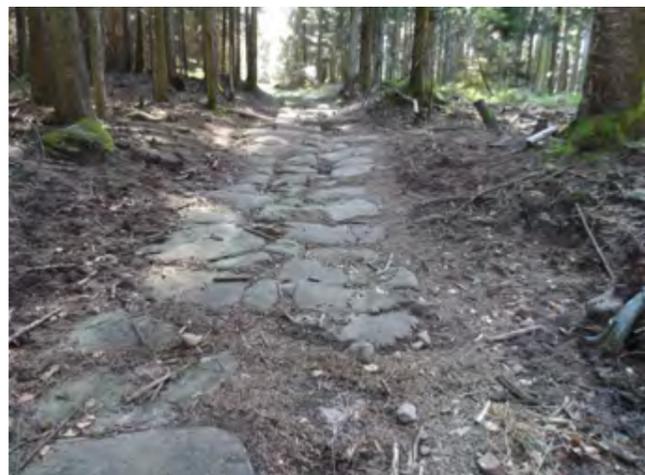
Les origines de l'église de Sainpuits

« *Sanus puteus* » devenu ensuite Sainpuits est mentionné pour la première fois en 1172 dans un document écrit, véritable charte, prouvant les droits des habitants et ceux du roi. Cependant avant d'acquiescer cette reconnaissance ce lieu a une histoire que sa terre d'origine révèle comme un livre ouvert à l'exploration de ses trésors enfouis et des ruines abandonnées.

L'histoire ancienne

IL Y A plus de deux mille ans, la tribu gauloise des Sénons occupe notre bout de terre au pied d'une colline. La découverte d'une médaille ancienne représente une branche de chêne figurant la forêt. C'était le temps d'Astérix où la serpette des druides faisait tomber le gui sacré. La tranquillité des lieux est soudainement troublée par le cliquetis des épées sur les armures de soldats romains gravissant la colline. Ils portent un casque surmonté d'un plumet ornemental dont le nom latin « *alaudae* » (alouettes en français) donnera le nom à la légion. On retrouva lors de fouilles ces casques au pied de la colline ce qui confirma le nom de la *montagne des alouettes*.

L'OCCUPATION romaine se confirme. « *Intaranum* », Entrains actuellement, étend son influence prépondérante autour d'elle et dans la province. Elle est le carrefour de cinq voies romaines dont une partant de *Bibracte* sur le mont Beuvray allant jusqu'à Auxerre et Sens et traversant la montagne des alouettes. Une partie de cet axe, futur tracé de notre commune, est à l'époque une chance pour la vie de la région. Sa fréquentation permet l'implantation d'une population gardant ses traditions tout en assimilant la culture latine. L'établissement des « *villae* » domaines fonciers de l'époque se réalise comme « *villa nova* » devenue ensuite la Villeneuve. L'art



Voie romaine

de la sculpture associe la recherche des matériaux adaptés aux besoins de la vénération des dieux. La carrière de Chevigny a fourni la pierre calcaire qui a permis la création d'une statue colossale d'Apollon retrouvée enfouie sous plusieurs mètres dans le sol à *Intaranum* (Entrains). Dans le même temps l'exploitation agricole par les gaulois d'une terre fertile fournit le nécessaire à la population et justifie les prélèvements d'impôts exigés par Rome. Les découvertes de pièces de monnaie aux Berthelots, des médailles de bronze sur la voie romaine, d'un vase de grès contenant 1 500 pièces à l'effigie des empereurs Claude, Gallien, Aurélien, Dioclétien dans un champ voisin attestent une activité organisée. Cependant c'est la récolte insolite d'une statue lors d'un labour qui permet de comprendre la vénération qu'un peuple vouait pour ses dieux. Cette Pomone actuellement au Louvre est recouverte de feuilles d'argent représente l'Abondance, déesse des jardins et vergers.



Statue d'Apollon assis (calcaire de Chevigny) conservé au musée de Saint-Germain-en-Laye



Monnaie à l'effigie de Dioclétien

DANS la riche campagne de notre Forterre apparaissent ces grandes « *villae* » qui comprennent des résidences et des bâtiments. Elles donnent naissance à des regroupements ou des noyaux de villages dont Sainpuits a bénéficié avec l'émergence des hameaux aux noms d'origine latine. À la chute de l'empire romain, suite aux différentes invasions barbares, ces premières structures villageoises vont traverser des années de troubles au cours desquels la seigneurie et la féodalité s'installent.

Un peu d'histoire (suite)

L'ÉGLISE et son dieu remplacent les temples et ses dieux. Elle développe sa puissance en bénéficiant de la générosité des rois et des grands. L'évêque d'Auxerre défend sa cité et ses dépendances dont fait partie la Forterre. On peut imaginer que s'il y avait un lieu sacré gaulois avec sa divinité de l'Abondance dans notre bourg celui-ci est en sursis et son sort sera bientôt scellé.

NOUS SOMMES au XII^e siècle. On assiste à l'essor des campagnes grâce aux nouvelles techniques telles que la charrue ou le ferrage des chevaux.



La production s'améliore, la population augmente, ce qui permet des profits assez larges pour la seigneurie foncière. Le financement des châteaux, des abbayes et des églises devient possible. C'est à cette période que l'église primitive fut bâtie sur notre terre appartenant au clergé d'Auxerre et plus précisément à l'endroit où s'étalait une nappe alimentée par une eau saine dont la qualité donnera l'appellation du village « *Sanus Puteus* ». On peut imaginer que ce lieu d'implantation a remplacé un site gaulois dédié à sa déesse locale.



LOUIS VII meurt en 1180 et Philippe II lui succède. Ce dernier met fin à la féodalité en ces nouveaux temps de croisades. On bâtit. La pierre remplace le bois et le village possède des carrières de calcaire jurassique dont on va extraire les pierres dégrossies par les carriers pour édifier l'église.

L'ÉVÊQUE Hugues de Noyers est à la tête des « *capuchonnés* » partisans de la paix de Dieu et de l'égalité naturelle. Il est l'ennemi des « *routiers* » ces mercenaires qui pillent la région. Fidèle du roi, il apporte la sérénité et l'ambiance nécessaires au commencement des travaux. Le regroupement de l'habitat autour de la future église avec son cimetière l'entourant est un gage de sécurité. Tournée vers l'est, l'église prend forme et devient la propriété des fidèles qui l'ont fi-



Capuchonné de la Confrérie de la paix de Marie

nancée. Pour cela ils ont payé diverses taxes et obligations dont la dîme et la taille aux seigneurs successifs d'Auxerre, de Toucy et de Saint-Fargeau.

ON STIMULE la générosité des fidèles en instituant une confrérie de charité et on accorde des indulgences à ceux qui s'engagent à donner des deniers pendant quelques années. La *Fabrique* est l'organisme qui se met en place pour trouver les fonds de la construction. Les grands laïcs ou ecclésiastiques sont les financeurs. Il naît une émulation et une concurrence entre les paroisses.

L'ARCHEVÊQUE appelle à lui les artisans et les serfs des villages voisins auxquels il octroie les franchises de Lorris. Le nom du premier hameau connu de Sainpuits est *Verreriae* en 1172 mentionné officiellement pour Verrière actuellement. De cet élan nouveau qui cumule la foi et l'effort financier récolté par les redevances fiscales va naître l'église primitive dont quelques témoignages sont encore visibles tels que l'édicule face nord, un vitrail de l'époque visible sur l'église actuelle et le soubassement du sol de la nef sur un décaissement laissant supposer que l'église primitive a été bâtie sur un sol meuble à l'endroit où passe actuellement la sormoise, rivière souterraine traversant la Breuille.

Église de Sainpuits. Édicule restant de l'église primitive (XII^e siècle)



Église de Sainpuits. Vitrail primitif (XII^e siècle)

Les évènements du village



Les évènements du village

Fête de La Madeleine

La fanfare



Le feu d'artifice



Le défilé



Les chars



La musique



La fête des enfants

La bourse aux vêtements



Le lâcher de ballons



Cérémonie du 11 novembre



C'est parti !



La vie des associations



LE CLUB DE L'AMITIÉ DE SAINPUITS

LE 18 mars 2015, nous sommes partis une bonne trentaine de personnes vers le Zénith de Dijon voir le Cadre noir de Saumur qui commençait son spectacle vers 15 h.

À 8 h du matin, le car nous a transportés vers la capitale de la Bourgogne ; arrivés en fin de matinée, nous sommes allés nous restaurer dans un self du centre ville afin d'être à l'heure et ne rien rater du programme exceptionnel donné par les écuyers de cette grande institution.



NOUS avons vu des chevaux magnifiques obéissant à l'écuyer d'une façon tellement discrète que l'on peut croire que c'est le cheval qui dirige l'ensemble. Sauts d'école, courbettes, croupades, travail aux longues rênes, pas de trois, piliers vivants, reprises du manège : soit 15 tableaux, tous plus époustouffants les uns que les autres, nous ont été présentés pour notre plus grand bonheur.

NOUS sommes sortis de là bluffés et émerveillés et en avons parlé avec enthousiasme pendant notre retour vers Sainpuit en fin de soirée. Une belle et bonne journée pleine de riches enseignements où le cheval est vraiment la plus belle conquête de l'homme.



Croupade à la main



Courbette montée



Cheval du Cadre noir équipé de sa bride de gala

LA SAINT-ÉLOI

LE DERNIER samedi du mois de novembre était occupé par la célébration de la Saint-Éloi à Sainpuit. Messe rituelle, partage des brioches feuilletées bénies, repas convivial furent les étapes de la cérémonie solennelle. Mais au fait... Qui était saint Éloi ?

Saint populaire, il fait l'objet de nombreux dictons :

« Si, à la Saint-Éloi tu brûles ton bois, tu auras froid pendant trois mois. »

« À la Saint-Eloi la nuit l'emporte sur le jour qui luit. »

« Quand arrive la Saint-Éloi, laboureur, tu peux rester chez toi. »

Ces dictons concernent la Saint-Éloi d'hiver appelée aussi la Saint-Éloi des pauvres. Ce jour de célébration devient dans les chaumières un jour de partage et la tradition perpétuée à travers la distribution des feuilletés le nécessaire vital des paysans qui subissent les fléaux de la famine ou des épidémies.



L'HONNÊTÉTÉ de ce personnage est exemplaire. D'abord orfèvre il le prouve en fabriquant pour son roi deux trônes avec une quantité d'or prévue pour un seul.

Il devint contrôleur des mines et métaux, maître des monnaies, puis grand argentier et trésorier du roi Dagobert et il sera élu évêque de Noyon en 641.

Il est le patron de toutes les corporations : orfèvres, métiers divers mais en particulier vénéré par les maréchaux-ferriers, charrons, maquignons, fermiers, laboureurs, valets de ferme.

On lui attribue cette réponse empreinte d'humilité : *Qui que tu sois, c'est toi le maître et c'est moi le compagnon.*

LE P'TIT COIN DES LECTEURS

La bibliothèque étant transférée dans le local de l'ancienne poste (1, rue de la Chapelle), les travaux de rénovation engagés seront terminés au printemps 2016. Jusqu'à cette date la bibliothèque reste à votre disposition comme auparavant place général de Gaulle au rez-de-chaussée de la mairie.

Comité des fêtes

LE COMITÉ DES FÊTES a organisé six manifestations au cours de l'année 2015.

En temps que présidente de cette association, je remercie tous ceux qui ont participé à ces événements :

- Janvier : feu de sapins avec galette des rois ;
- Mars : foire de Sainpuit ;
- Mai : fête du foot ;
- Juin : fête de la musique ;
- Juillet : fête de la Madeleine ;
- Octobre : bourse aux vêtements.

TOUTES nos manifestations ont été un réel succès. Cependant je voudrais insister sur la journée de la Madeleine qui fut une belle fête de village avec beaucoup de travail, de stress, etc.

JE PROFITE à cette occasion pour signifier qu'une telle démonstration n'aurait pas été possible sans le dévouement et la volonté des bénévoles que je remercie et qui se reconnaîtront. En particulier le défilé qui était une première doit son succès au prêt de tracteurs et aux chauffeurs mais aussi à notre « coiffeuse-maquilleuse » qui officia généreusement au déguisement des plus petits aux plus grands. Je pense également à l'aide au service des repas lors du vide grenier et à tous ceux qui s'investissent et dont les visages nous sont familiers.



TRADITIONNELLEMENT le lâcher de ballon est un clin d'œil aux autres qui les reçoivent ou les interceptent dans les endroits les plus inattendus. À chaque ballon est associée une carte de retour avec l'adresse de la mairie. Cette année c'est de Suisse, de Côte-d'Or, et du Doubs que nous sont parvenus les messages de réception. Les cartes collectées par le Comité au nom des envoyeurs seront récompensées. Des cadeaux seront distribués à la fête de la Madeleine en 2016.



ENFIN pour conclure je fais un appel à toutes les bonnes volontés pour poursuivre et améliorer les prestations que le Comité des fêtes organise. Sainpuit, cette année, a attiré grâce à son côté festif beaucoup de monde. C'est avec la participation de tous en fonction de ses capacités que nous entretiendrons cette réussite au-delà même de ces manifestations et pour le bien de tous comme notre participation aux colis de Noël de nos aînés.

Marie-Noëlle MARLIN

Manifestations prévues en 2016

Samedi 23 janvier : feu de sapins et galette des rois

Dimanche 6 mars : foire

Mois de mai : fête du foot

Mois de juillet : fête de la Madeleine

Mois d'octobre : loto



Le Cit' (Le cidre d'antan)

AH, CRÉ BON SANG, on voit bien qu'vêtes d'la ville, vous ! L'cit', qu'est nouette bouette journalière, ça s'fait pas comme ça par un coup d'baguette magique. J'va vous es'pliquer.

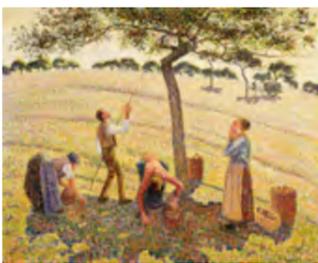
On choisit les meilleurs arbres pou yeu variété et l'abondance des fruits. I faut assarter sous c't'arbre. Vous chablez toutes les pommes. Attention, quand a tombont derrièrê vò oureilles, c'est pas b'en agréable ! Ensuite, faut les ramasser dans des siaux, ou des baillards... Et pas d'feuilles dans les baillards, ni d'branches, et des belles pommes, pas bleusses ni gâtées !

UNE FOUÉ les pommes ramassées et mises en tas à la maison, i faut préparer la futaille, car le cit' faut savouère ou l'mette. Et i faut des beaux fûts, bien préparés, nettoyés avec des chaînes, rincés, méchés pis mouillés abondamment.



« À bons fûts, bon cit' » qu'i disait mon grandpée. Quand tout est prêt, on fait appel au persoué, c't'es-pèce de grosse machine qui roule derrièrê un tracteur. On l'installe, met d'l'iau dans le bac. Ca va laver les pommes au moins une foué, pis on met l'moteur en route. L'citrier, il est là, actionnant la manette qui fait monter les pommes qui r'tombont acrabouillées su une touèle de jute, marron comme le marc, qui en sortira après la presse. L'vérin appuie fort et l'jus coule dans un siau plein d'trouspou l'filtrer et i s'en va dans la pompe qui l'pousse jusque dans les fûts. Où est la cave ? Y a qu'à suiv'e le tuyau qu'a des drôles de soubresauts ! L'patron, en général, est à ses fûts car c'est un travail délicat. Ca mousse et ça déborde. Faut savouère s'débrouiller avec c'tembout d'où l'cit'sort sous pression.

UN JOUR, j'étais chez l'pée Lucien. Il t'ait r'venu vée la machine pou vouère si tout allait bien. Ses fils il'tint là à vider les sacs de pommes dans l'bac. I disent « Ça déborde ! » en voyant un flot d'cit' couler d'la cave, comme le ru des Violettes un jour d'printemps. Il a couru ben vite r'mette l'tuyau dans l'trou d'la feuillette.



QUAND y a pus d'pommes, l'citrier arrête la machine. Tout l'monde va bouère un coup, souvent un coup d'cit' bouché, l'patron paie l'citrier qui s'en va. L'travail, l'est pas jà fini pou autant.

En effet, l'marc, il faut l'émietter avant de l'mette en fût dans un vieux fût ben bouché. On va attendre qu'lalambi et son faiseur d'goutte passe à Sainpuits c't'hiver sur la place pou fé sa gnôle.

En plus, tous les jours, faut descendre à la cave pou compléter chaque fût car le cit' baisse dans le tonneau, et pis i va commencer à bouillir, et aussi à être bu.

Tiens, au fait, vous en v'lez un p'tit coup ?

– Bien volontiers, Monsieur.

– Duquel vous v'lez ? D'cit' doux, du bouché ou du quincou ? Vous v'lez goûter des troués ?

V'la du doux, c'est du jus d'pomme, quoué c'est sucré, sans plus, bon pou les fumelles. C'est du doux.

Ça, c'est du bouché d'l'année darniée. I p'tille ? Comme du champagne ? Mais c'est pas t'la fait l'même goût. C'est bon hein ? C'est pas en ville dans les supermarchés comme i disent qu'v'allez pouvouère en acheter. Nous on esporte pas nos produits. L'cit' qu'i vendont, c'est sûrement que d'l'iau avec du gaz. C'est bon, hein, l'bouché !



PIS l'homme va dans sa cave et ramène une bouteille de cit' besègue, une vieille bouteille de cit' botté et i'en fait goûter au gars. Alors c'est y bon ? C'est du quincou !

L'aute i fait une de ces grimaces !

« Vous env'lez encore un coup ? »

L'gars d'la ville, ayant compris l'ourse-rie, il y répond :

« Non merci, j'en boirai qu'un coup. »



SARL DAGUET ÉLECTRICITÉ

• électricité • climatisation • alarme •

8 rue Puits des Champs
Grangette
89520 THURY

contact@sarldaguet.com

www.sarldaguet.com 03 86 45 21 42
06 75 02 54 97

SARL DAGUET CHAUFFAGE

• chauffage • plomberie •
• énergies renouvelables •

8 rue Puits des Champs
Grangette
89520 THURY

contact@sarldaguet.com

www.sarldaguet.com 03 86 45 21 42
06 32 05 32 97



Patrice BAILLAT - Vincent SIMON
Vincent CLEMENT
Agents Généraux

5, route de Forterre
89520 SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
03 86 45 53 61
agence.couson1@axa.fr

2 bis, avenue du Général Leclerc
89170 SAINT-FARGEAU
03 86 74 17 02
agence.couson2@axa.fr

réinventons / notre métier

ASSURANCE • BANQUE • PLACEMENT • CRÉDIT

COMMECY AUTO

GARAGE AUTOMOBILE

Réparation toutes marques

&

Motoculture

89520 SAINPUITS
Tél. 03 86 74 66 28
Port. 06 81 64 44 29

Fabriqués en France

MaxFlor
FLORS ACCELERÉES

LES POTS

LES COUPES

LES PLANTES

Fabricant Grossiste
Fleurs Artificielles
pour Fleuristes,
Pompes Funèbres
et Jardineries.

MaxFlor
8 Commechy
89520 Sainpuits
06.81.50.69.41
http://www.maxflor.fr

LES CÔNES

LES JARDINIÈRES

LES PIÈCES DE COFFRE

**BAR • TABAC • STATION-SERVICE
ALIMENTATION GÉNÉRALE
BLANCHARD**

Ouvert de 7h à 20h30 sauf mercredi après-midi
Tél. 03 86 74 73 77
la proximité à cœur mais aussi...

- Le café à 1 euro**
- RELAIS POSTE COMMERCANT**
(Vente timbres poste et timbres collector, enveloppes pré-timbrées, envoi de colis, retraits sur compte CCP et Livret A de la Banque Postale)
- FDJ** (Loto, Euromillions, Amigo, etc.)
- PRESSE**
(locale et nationale, large choix de magazines)
- GAZ** (Butane et Propane) - Livraison à domicile
- CHANGEMENT PILES DE MONTRE**
Large choix de piles
- WIFI GRATUIT**
- PHOTOCOPIES**

**Terrassements
Travaux publics**

**Drainage
Défrichage**

**Assainissement
Voiries
V.R.D.**

SARL GALLON
7, rue de la Chaume - 89520 Perreuse
Tél. 03 86 74 76 04

Loisirs

HORIZONTAL

- Définit une sauce ou une crêche
- Ventiler / Fin d'infinifif
- Au bout du / Fin de messe
- Imprévisible
- Sous le do / Double voyelle
- Faire du souci / La tienne
- Persévère / Île
- Engin volant tombé à Sainpuits
Moyen de communication
- Train rapide / Le Pilat en compte une
- Apprises / Lancés

VERTICAL

- Exécuteurs de tartes
- Île ou assemblée / Dupé
- Décora / Érosion
- Mistral ou tramontane / Poil
- Tension psychique
- Article / Ajoute
- Ceci / Nymphé de la mer
- Sec / Fut apte
- Pronom intime / Siège royal
- Prince à Troie / Poètes antiques

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2						■			■	
3							■			
4										
5			■	■		■			■	■
6										
7								■		
8		■				■				
9				■		■				
10					■					

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	A	S	A	■	P	O	T	I	R	O	N
2	C	U	I	T	E	R	■	M	O	K	A
3	E	R	G	■	L	I	L	A	S	■	U
4	■	R	E	A	N	I	M	E	E	S	■
5	G	■	E	M	S	■	P	S	S	E	■
6	L	■	L	I	■	L	O	■	U	T	E
7	A	M	E	R	T	U	M	E	S	■	■
8	I	U	T	■	A	X	E	R	A	I	T
9	E	S	■	O	C	■	G	■	D	U	■
10	U	E	■	C	H	I	C	O	R	E	E
11	L	E	S	■	E	D	I	T	E	E	S

Solution du numéro précédent

ETA CAILLON
12, Les Bordes - 89520 SAINPUITS

**Pressage - Épandage - Moisson
Location Tracto-Benne TP
Tous travaux agricoles
Entreprise agréée pour
épandage phytosanitaire**

CAILLON Florent
06 88 32 49 42

CAILLON Benoît
06 88 75 66 90

**MAÇONNERIE • ISOLATION
CARRELAGE • COUVERTURE**

Ent. Alexandre CAGNAT

Le Bourg
58310 DAMPIERRE-SOUS-BOUHY
Tél. / Fax 03 86 45 43 87
Port. 06 83 80 31 32
cagnata@wanadoo.fr

Siret 501 299 606 00019 • APE 4399C

*Recette
facile
de Noël*

Mendiants au chocolat

■ Temps de préparation : 15 minutes ■ Pas de cuisson

INGRÉDIENTS

- Pour 20 mendiants
- 5 grosses barres de chocolat noir ou au lait
 - 20 cerneaux de noix
 - 20 noisettes décortiquées
 - 20 amandes émondées
 - 40 à 50 petits raisins secs blonds

PRÉPARATION

Elle se fait sur une surface froide non poreuse comme le marbre. Faire fondre le chocolat au bain-marie. Mettre la casserole hors du feu. Avec une cuillère à soupe, faire une série de cinq ronds de 5 cm de diamètre sur la surface froide et avant que le chocolat durcisse déposer un fruit sec de chaque pour l'incruster. Décoller les mendiants du support et bon appétit. Pour les variantes on peut utiliser des morceaux d'oranges confites, etc.



Informations pratiques



Mairie de Sainpuits (secrétariat)

Tél. 03 86 74 72 21 - e-mail : mairie-sainpuits@wanadoo.fr - Internet : www.sainpuits.fr

Pharmacies les plus proches

Saint-Sauveur-en-Puisaye	03 86 45 54 36
Entrains-sur-Nohain.....	03 86 29 22 32
Étais-la-Sauvin	03 86 47 21 97
Thury.....	03 86 45 22 96
Pour connaître la pharmacie de garde	17



Services d'urgence

15 SAMU

17 Gendarmerie

Gendarmerie de Toucy
03 86 44 11 17

18 Pompiers

Urgences Sainpuits
Denis Pouillot
06 75 59 06 69

Médecins

Maison de la Santé (St-Sauveur)	03 86 44 41 60
Conseil Alain (Entrains-sur-Nohain).....	03 86 29 22 11



Ambulances / Taxis

Champagnat (Étais-la-Sauvin)	03 86 47 20 61
Martin (Billy)	08 99 03 50 33
Ambulance taxis (Saint-Sauveur).....	03 86 45 52 06
Taxi Treignyçois	03 86 45 57 50



La Poste

Point relais commerçant
Bar Tabac Presse
2, rue de la Montagne
03 86 74 73 77



Vétérinaires

François Dizien / Françoise & Jérôme Vassalo
1, route de Mezilles - Saint-Sauveur 03 86 47 20 61

Groupe Vétérinaire
Entrains-Varzy..... 03 86 29 44 67

Clinique Vétérinaire
Av. du Général de Gaulle - Toucy 03 86 29 44 67

Urgences vétérinaires 06 78 58 08 85
En semaine de 19h00 à 8h00 - Du samedi 17h00 au lundi 8h00



EDF

Standard Toucy
03 86 44 29 15

Urgences
09 72 67 50 89



Syndicat des eaux

03 86 44 01 42

Clinique

Clinique du Nohain 8, rue Franc Nohain 58200 Cosne-Cours-sur-Loire	03 86 28 60 00 03 86 28 39 50
--	----------------------------------



Aide aux personnes

Association d'aide à domicile
UNA Puisaye Forterre
03 86 74 67 25

Ordures ménagères

0 800 584 762